

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Edition – Octobre 2019

Début de la vaccination antigrippale

Encore cette année, la Coop Santé tient sa campagne annuelle de vaccination antigrippale, offerte en exclusivité aux membres. Débutant **en novembre prochain** les cliniques de vaccination se tiendront **les 8, 11, 12 et 15 novembre**.

Ainsi, les membres peuvent dès à présent communiquer avec la Coop afin de prendre un rendez-vous.

Pour assurer l'efficacité et la rapidité des interventions, il est suggéré de porter un vêtement à manches courtes ou dont la manche peut facilement se relever. **Il est également important d'arriver tout juste quelques minutes avant l'heure de votre rendez-vous.** Il y aura un achalandage élevé et les places assises dans la salle d'attente sont limitées.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Pratique clinique de l'infirmière praticienne à la Coop Santé

Tel qu'annoncé dans le dernier Bulletin d'information, Marina Bureau, infirmière praticienne spécialisée (IPS) est maintenant en poste et en mesure de prendre graduellement des rendez-vous pour des problèmes courants de santé.

Marina Bureau est donc disponible pour des consultations sur rendez-vous du mercredi au vendredi matin de chaque semaine. Les clientèles de tous âges peuvent être reçues par l'IPS pour les conditions de santé suivantes :

- ✓ Problèmes de santé courants : infection des voies respiratoires, douleur abdominale, problème musculo squelettique, infection urinaire, maux de tête, problème de peau, fatigue et autres.
- ✓ Maladies chroniques : haute tension artérielle, diabète, maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), asthme, hypothyroïdie, problème de cholestérol.
- ✓ Suivis de grossesse normal ou à faible risque (jusqu'à 32 semaines) et suivis post partum.
- ✓ Prévention: dépistage d'infections transmises sexuellement et par le sang, prise en charge d'un nouveau-né de la naissance à 2 ans, contraception hormonale.
- ✓ Suivis de santé mentale et trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) (problème déjà diagnostiqué).
- ✓ Bilans de santé

Soins de santé personnalisés dorénavant accessibles à la Coop Santé

L'offre de service de la Coop Santé s'est bonifiée afin de donner accès à des professionnelles de la santé à même ses installations et ce, à tarif réduit pour ses membres. En effet, un rabais de 10 % est accordé en exclusivité aux membres de la Coop (sauf pour ce qui concerne les soins d'acupuncture et les services de médiation familiale.).

Pour consulter l'une ou l'autre de ces professionnelles, les membres de la Coop sont invités à communiquer directement avec elles aux numéros de téléphone ou adresses courriel indiquées ci-après. Noter qu'aucun rendez-vous ne sera accordé par le secrétariat de la Coop Santé. Les services offerts sont donc les suivants :

- Infirmière clinicienne spécialisée en soins de pieds : Valéry Gagnon – **(514) 827-5195**
- Kinésiologue : Marie-Noëlle Fontaine – mnfkinesiologue@gmail.com
- Nutritionniste : Thérèse Laberge-Samson – **(819) 588-5112**
- Médiatrice familiale (dans certains cas, sans frais pour les 2 à 5 premières heures) : Caroline Miron – **(514) 647-5885**

Des références pour des services d'acupuncture, de massothérapie et de psychothérapie sont aussi offertes :

- Sexologue et psychothérapeute : Kim Campbell Fafard – **(819) 570-3424**
- Acupuntrice et massothérapeute : Marie-Josée Gagnon – **(819) 200-1773**

Informez-vous au comptoir de l'accueil de la Coop Santé pour obtenir les renseignements ou consulter le site Internet à www.coopsanteeastman.com

Des cartes d'affaires sont également disponibles dans les présentoirs de la salle d'attente de la Coop.

Rappel amical de la procédure de rendez-vous

La Coop Santé n'est pas une clinique d'urgence, mais plutôt une clinique sur rendez-vous pour des problèmes de santé ponctuels, des diagnostics et suivis médicaux. Lorsque vous téléphonez pour une prise de rendez-vous, merci d'être attentif au message téléphonique qui vous fait part de la procédure à suivre pour la prise de rendez-vous, pour le renouvellement des prescriptions et pour l'annulation d'un rendez-vous. Cette procédure fonctionne très bien et est appréciée de celles et ceux qui ont un problème de santé pressant qui nécessite une consultation rapide. Merci de nous aider à bien vous servir.

Annulation de rendez-vous

Pour tout report ou annulation d'un rendez-vous avec un médecin, l'infirmière ou pour un prélèvement, vous devez en informer la secrétaire médicale au moins 24 h à l'avance soit en laissant un message téléphonique au 450 297-4777 poste 2, soit par courriel à secetaire@coopsanteeastman.com

Rappelons que des frais de 30 \$ s'appliqueront pour chaque rendez-vous manqué et non annulé.

Votre collaboration est appréciée et permet ainsi à une autre personne dans le besoin de bénéficier d'un rendez-vous.

Devenir membre de la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription. Une contribution annuelle de 125 \$ toutes taxes incluses est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût par enfant est de 50 % du tarif, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire.

ou écrivez à

info@coopsanteeastman.com ou à l'adresse 366, rue Principale à Eastman, J0E 1P0.

Téléphone : 450 297-4777 poste 4

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

